

# **Association de recherche des organismes sans but lucratif et de l'économie sociale (ARES)**

## **APPEL À COMMUNICATIONS**

### **Conférence ARES / ANSER 2011**

#### ***Des communautés en construction : exploration des contributions des organisations à but non lucratif et de l'économie sociale***

Quatrième conférence annuelle

Du 1 au 3 juin 2011

Université du Nouveau-Brunswick, Fredericton, Nouveau-Brunswick

ARES/ANSER est une organisation dynamique qui tient son quatrième congrès annuel dans le cadre du Congrès des sciences humaines. ARES regroupe des chercheurs, des acteurs de l'économie sociale, des consultants, des représentants de différents niveaux de gouvernement, des représentants d'organisations communautaires canadiennes et d'autres pays. ARES se veut un lieu d'échange et de discussions entre ses membres sur des questions portant sur les enjeux, les débats, les défis théoriques et pratiques dans les domaines de la société civile, de l'économie sociale et des organisations à but non lucratif. Vous inscrire à cette conférence s'avérera une expérience stimulante et instructive.

Dans le cadre du Colloque ARES 2011, vous pouvez présenter une proposition de communication sous trois formes :

1. une proposition de communication sur une base individuelle ;
2. une proposition de formation d'un panel ;
3. une proposition pour la tenue d'une table ronde de discussion.

Les propositions peuvent porter sur des sujets touchant l'actualité canadienne, des études comparatives ou traiter d'une question pertinente sur la scène internationale. Nous encourageons plus précisément des propositions qui toucheront aux thèmes suivants:

- L'économie sociale sous différentes perspectives
- La société civile et ses défis

- Les OBNL et les organismes de charité dans un monde en grand changement
- Les entreprises sociales et l'entrepreneuriat social
- Le secteur coopératif et ses défis
- Les organisation communautaire et le développement économique communautaire
- Le bénévolat et l'engagement citoyen
- Les nouvelles conceptions et les nouvelles approches du financement solidaire
- La gouvernance et le management
- Les politiques publiques et les relations avec différents paliers de gouvernement
- Les communications, le réseautage et le marketing social
- Les partenariats université-communautés et la recherche collaborative

Nous acceptons aussi des propositions de communication portant sur des thèmes larges qui ne sont pas nécessairement couverts par les dimensions énumérées ci haut. De plus, nous sommes particulièrement intéressés par des présentations qui permettront d'illustrer les collaborations prenant place entre des chercheurs et des acteurs du terrain. Les propositions de communications pour des sessions conjointes avec l'Association canadienne pour les études sur la coopération (ACÉC) sont aussi bienvenues et doivent répondre aux critères inclus dans le guide ci-joint.

### **Types de propositions**

Trois types de propositions sont acceptables. Toute proposition sera soumise à une évaluation par les pairs.

#### **1) Proposition de communication individuelle par un ou des chercheurs en collaboration ou non avec des praticiens**

Ce type de proposition permet de présenter des résultats de recherche en lien avec des éléments théoriques, des réflexions en cours, des travaux de recherche en réalisation, des mémoires ou des thèses d'étudiants gradués, des propositions émanant d'acteurs du milieu sur des thèmes porteurs.

Une telle proposition doit inclure :

1. un titre ;
2. le thème général ou la question générale traitée ;
3. un court résumé en 100 mots de la présentation ;
4. un texte de 500 mots qui résume les arguments développés dans la présentation et la pertinence de la recherche tant pour le milieu universitaire que pour les milieux de la

pratique ;

5. une notice biographique sur l'auteur ou les auteurs.

## **2) Proposition pour la tenue d'un panel formé de chercheurs ou de praticiens**

Proposer un panel implique de regrouper de trois à quatre présentations sur un thème similaire. Préférentiellement, les présentations permettent la construction d'un argument ou une démonstration comparative. Le tout permet de développer un point de vue cohérent sur le sujet traité ou le thème abordé. La personne responsable du panel soumet une proposition pour le groupe. Pour les panels à 3 personnes, le temps alloué est de vingt minutes par présentation ; pour les panels à 4, le temps alloué est de quinze minutes par présentation. Chaque panel inclut aussi un temps réservé aux échanges et aux questions provenant de l'audience.

La proposition de panel doit inclure les éléments suivants :

- 1) le titre du panel ;
- 2) le thème ou la question globale auquel le panel s'adresse ;
- 3) 250 à 500 mots pour une présentation générale du panel, sa pertinence par rapport aux visées et aux intérêts de l'ARES/ANSER ;
- 4) un résumé de 250 mots pour chaque présentation, incluant le ou les noms des personnes ; une note biographique pour chaque personne participant au panel. Les membres du panel n'ont pas à soumettre de proposition individuelle puisque le responsable du panel se charge de l'ensemble de l'opération.

## **3) Organisation d'une Table ronde**

Une table ronde est une formule appropriée pour : une discussion sur les implications d'un enjeu pour la pratique ; des échanges sur des besoins de recherche ou sur des aspects particuliers de travaux de recherche en cours ; la présentation de perspectives divergentes ou contrastées en fonction d'un thème d'intérêt pour les praticiens, ou d'un thème de recherche en cours. Les personnes qui participent à une table ronde ne devront pas s'attendre à soumettre leur présentation par écrit à des fins de publication.

La proposition pour une table ronde doit inclure :

1. un titre ;
2. le thème ou la question globale auquel la table ronde s'adresse ;
3. 500 mots pour présenter le sujet qui sera abordé par les membres de la table ronde, les noms des personnes qui seront présentes, une indication sur la pertinence de la

présence des personnes à cette table ronde en fonction des visées et des intérêts de l'ARES/ANSER ;

4. un court résumé des principaux arguments qui seront mis en scène par les personnes qui participeront à la table ronde ;
5. une note biographique sur les membres de la table ronde.

### **Échéancier de soumission des propositions**

Les propositions doivent être présentées dans une ou l'autre des langues officielles. Elles peuvent nous être envoyées avant la fin de la journée du **11 janvier 2011** en utilisant le lien électronique suivant : <http://www.surveymonkey.com/s/6RF2DL8> ou par courrier électronique à l'adresse suivante : [anser.ares@gmail.com](mailto:anser.ares@gmail.com).

Un courrier attestant la réception de la proposition vous sera envoyé sur réception. Vous pouvez aussi consulter notre site web pour d'autres informations : [www.anser-ares.ca](http://www.anser-ares.ca).

Chaque proposition sera évaluée par un comité de pairs. La communication des résultats de l'évaluation vous parviendront pour le **15 février 2011**. Les responsables des propositions acceptées – qu'il s'agisse d'une proposition individuelle ou d'une proposition de panel – devront fournir un texte plus détaillé, de 5 à 8 pages par présentation, pour le **15 mai 2011**. Le texte devra être envoyé à : [anser.ares@gmail.com](mailto:anser.ares@gmail.com).

### **Information sur la conférence**

Les participants à la Quatrième conférence ARES/ANSER doivent s'enregistrer sur le site web du Congrès des sciences humaines (<http://congress2011.ca/>). Vous bénéficierez alors d'un prix réduit d'inscription si vous procédez avant le **31 mars 2011**. Vous payerez plein tarif après cette date. Le prix d'inscription inclut :

- les frais de participation au Congrès des sciences humaines
- les coûts pour **devenir membre d'ARES/ANSER**. En plus du droit de participer à la conférence, les membres d'ARES/ANSER recevront :
  - un bulletin d'information sur l'association ;
  - auront un accès privilégié à la *Revue canadienne de recherche sur les OSBL et l'économie sociale / Canadian Journal of Nonprofit and Social Economy Research / (ARESR / ANSER)* (<http://anserj.ca/index.php/cjnsr>) ;
  - auront la possibilité de déposer une demande pour les prix décernés par l'association.

Lorsque vous vous enregistrez à la conférence, vous pouvez aussi vous inscrire au banquet

annuel qui regroupe nombre des membres de notre association qui seront présents au Congrès des sciences humaines de Fredericton. Cette année le banquet aura lieu le **2 juin 2011**. Le conférencier invité est Greg MacLeod, professeur émérite de l'University du Cap Breton, leader communautaire reconnu des provinces de l'Atlantique. Pour plus d'information, consultez notre site Internet ([www.anser-ares.ca](http://www.anser-ares.ca)). Le site du Congrès des sciences humaines contient aussi des informations utiles pour faciliter votre séjour à Fredericton.

**Les membres du Comité organisateur du programme du Quatrième colloque ARES/ANSER sont :**

Luc Theriault, Department of Sociology, University of New Brunswick  
Jean-Marc Fontan, Département de sociologie, Université du Québec à Montréal  
Sherida Ryan, Social Economy Centre, University of Toronto  
Lisa White, Social Economy Centre, University of Toronto  
Jack Quarter, Social Economy Centre, University of Toronto  
Laurie Mook, Arizona State University